

Protocole de rentrée de l'école Voltaire-Sévigné de Lomme - septembre 2020

classe de M. Loncke

Madame, Monsieur,

La rentrée des classes aura bien le mardi 1^{er} septembre 2020.

Dans un cadre où le contexte sanitaire se dégrade, quoique sans commune mesure avec la situation que nous avons connue au printemps, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place. Ce courrier vous en explique les grandes lignes.

Vous en connaissez les règles essentielles :

- * le respect des gestes barrière;
- * le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

1/ L'accueil des élèves :

L'ensemble des enfants seront accueillis. Nous vous rappelons que l'instruction reste obligatoire.

Attention : afin de gérer au mieux les flux d'élèves et de limiter au maximum les croisements et regroupements de parents, les **horaires d'accueil resteront échelonnés**.

Dès le jour de rentrée, votre enfant sera accueilli le lundi de 8h25 à 11h55, le mardi de 8h25 à 11h55 et de 13h50 à 16h00, le mercredi de 8h25 à 11h55, le jeudi de 8h25 à 11h55 et de 13h50 à 16h00 et le vendredi de 8h25 à 11h55 et de 13h50 à 16h00.

L'organisation de la semaine scolaire (à 4,5 jours) reste la même selon la volonté municipale.

⇒ L'accueil :

Avant le départ pour l'école, votre enfant devra **prendre sa température et aller aux toilettes à la maison** (pas de passage aux WC à l'arrivée à l'école).

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez lui ou dans sa famille. Les personnels (enseignants, agents) procéderont de la même manière.

Dans l'attente de l'ouverture de la grille, nous vous demandons de respecter la **distanciation physique minimale d'un mètre** entre chaque personne pour éviter les contacts directs et une contamination par gouttelettes. De plus, la municipalité exige **le port du masque obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour de l'école**. Le passage régulier de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie permettra de s'assurer du respect de cette consigne.

Un enseignant ouvrira la grille de 8h20 à 8h25 et de 13h45 à 13h50. Attention : les horaires d'accueil sont réduits. **Veillez à respecter scrupuleusement les horaires !**

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'école, y compris dans la cour (sauf cas exceptionnels, sur rendez-vous), même le jour de la rentrée des classes, ce qui peut être frustrant, nous sommes les premiers à le reconnaître.

Merci de privilégier la communication par mail ou téléphone.

2/ La journée d'école :

Dans chaque bâtiment, un **sens de circulation** est défini pour éviter les croisements de groupes (le même que pour la réouverture de l'école en mai).

Ainsi, l'entrée se fait par la porte côté grille et la sortie se fait côté WC. Des flèches disposées sur les murs et un marquage au sol le rappelleront aux enfants qui se déplaceront toujours par petits groupes accompagnés d'un adulte.

Les élèves se laveront une 1^{ère} fois les mains minutieusement pendant au moins 30 secondes chacun, puis pourront entrer en classe. Chacun s'assiéra à la place qui lui est définie. Dans les espaces clos, la distanciation n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible, mais elle sera toujours privilégiée. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

⇒ Dans la classe :

L'espace de la classe de votre enfant est organisé de façon à maintenir une distance entre les élèves lorsque c'est possible. Les déplacements en classe sont limités au minimum.

L'équipe d'agents municipaux affectés au **nettoyage** et à la **désinfection** a été renforcée. Ils veillent à ce que les locaux soient aérés de manière systématique (avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et après le départ des élèves). Chaque classe ou local occupé est nettoyé selon un plan bien défini : nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux...) au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des zones les plus fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de portes, rampes...).

⇒ Le matériel :

Le matériel apporté par les enfants est personnel. Merci d'étiqueter le matériel autant que possible.

Merci de prévoir des mouchoirs en papier à usage unique et une gourde ou bouteille d'eau pour éviter de boire au robinet en cas de temps chaud.

⇒ **Les récréations :**

Les récréations sont dédoublées avec battement de 5 minutes et respect du sens de circulation pour éviter les croisements de flux.

Le passage aux toilettes est systématique avant l'accès à la cour.

En cas d'intempérie, le préau étant plus exigu et confiné, les activités ludiques au sein de la classe seront préférées. Il est possible d'apporter un goûter (sans possibilité de l'échanger ou de le partager).

3/ Les temps périscolaires :

* **pause méridienne** : des repas seront servis à table dans le restaurant scolaire. Afin d'éviter le déplacement des enfants dans le restaurant, le self sera fermé. Les aliments seront servis à table et l'eau sera désormais servie par les adultes. Un animateur municipal viendra chercher les élèves demi-pensionnaires dans chaque classe. Une fois les élèves déjeunant au restaurant scolaire pris en charge, les enseignants raccompagneront les élèves externes jusqu'à la grille de sortie.

L'équipe enseignante et les référents municipaux se rencontreront régulièrement pour évaluer la situation et la réajuster si besoin.

* **garderie** : l'accueil du matin et du soir fonctionneront aux horaires habituels dès la rentrée.

* **étude** : l'étude fonctionnera à partir du mardi 8 septembre (pas d'étude le lundi).

* **parcours éducatifs du lundi après-midi** : ils seront maintenus mais adaptés à chaque niveau.

4/ Mesures sanitaires :

Tous les adultes disposeront de masques. Ceux-ci seront obligatoires dans l'enceinte de l'école.

En élémentaire, il n'est pas recommandé pour les élèves.

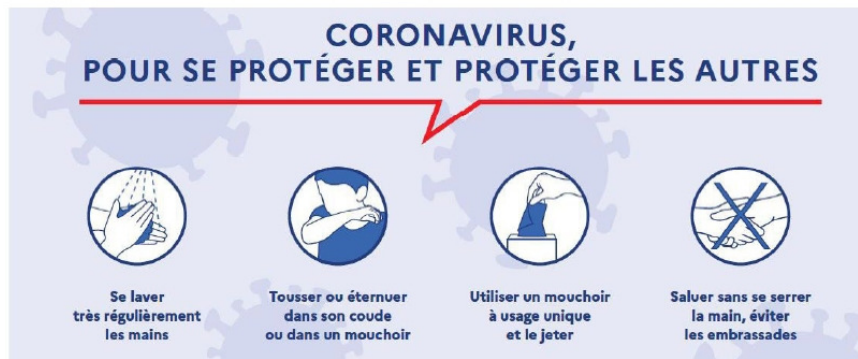
Si un parent se rend à l'école sur rendez-vous (par exemple, pour une inscription), le port du masque est obligatoire.

Du gel hydro-alcoolique sera aussi à disposition.

Les enfants se laveront les mains avant d'entrer en classe, après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, avant de quitter l'école.

La présence de savon et d'essuie-mains jetable sera vérifiée en permanence.

Les **gestes barrière** doivent être appliqués en permanence :



Si un enfant présente des symptômes au cours de la journée, il sera immédiatement isolé (avec un masque pédiatrique). Les parents seront contactés pour une reprise immédiate. L'IEN et la cellule académique seront alertés. Merci de veiller à être **joignable en permanence sur votre téléphone**.

Merci de rappeler les numéros où vous joindre :

Attention :

Dans l'hypothèse où les conditions sanitaires imposeraient le retour à un protocole sanitaire plus strict ou à des fermetures d'écoles, le ministère a également préparé un plan de continuité pédagogique :

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentreescolaire-2020-plan-de-continuite.html>

Ce plan contient à la fois des consignes sur l'organisation des locaux et des ressources pour l'enseignement numérique à distance. Le recours à un enseignement hybride qui alternerait les classes virtuelles et les cours à distance est évoqué.

La situation que nous vivons est inédite et cette rentrée scolaire ne sera pas la même que l'année dernière. Ensemble, nous allons permettre à nos enfants de se projeter avec confiance vers l'avenir.

Nous avons bien lu les conditions de ce protocole et les acceptons.

Signature des parents: